

SAS IMPRIMERIE BAUGE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DES MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE DE LA SAS IMPRIMERIE BAUGE DU VENDREDI 21 AVRIL 2023, 10H30.

Le vendredi 21 avril 2023 à 10 h 30, **les membres du comité social et économique** de la SAS IMPRIMERIE BAUGE, se sont présentés à l'étude de Maître Julien VILLA, 18 rue Néricault Destouches, 37000 TOURS, suite à la convocation régulière adressée par Maître Julien VILLA en date du 12/04/2023

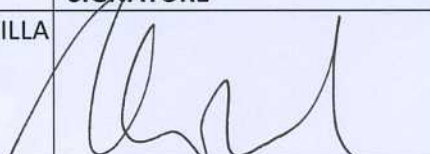
Après que se soit déroulé leur entretien individuel préalable, les membres du comité social et économique de la SAS IMPRIMERIE BAUGE ont été consultés et ont donné leur avis sur le licenciement éventuel des salariés protégés.

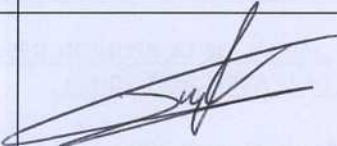


Hélène COURTAS, Collaboratrice de Maître Julien VILLA, indique que compte tenu du jugement de liquidation judiciaire et pour faire suite à la réunion avec les membres du comité social et économique de la SAS IMPRIMERIE BAUGE qui s'est tenue le mardi 18 avril 2023 à 09 h 00, à l'étude de Maître Julien VILLA, 18 rue Néricault Destouches, 37000 TOURS, aucune offre n'ayant été valablement formulée, aucune poursuite d'activité n'ayant été autorisée par le Tribunal de Commerce de Tours, ceci entraîne le licenciement de l'ensemble du personnel.

Pour faire suite à la réunion de ce jour, lors de laquelle la procédure de licenciement est évoquée pour les salariés protégés, à savoir, les membres du comité social et économique de la SAS IMPRIMERIE BAUGE et un salarié ayant un mandat de représentant syndical ou délégué syndical, l'avis des membres du comité social et économique, parmi lesquels, le représentant des salariés élu de la SAS IMPRIMERIE BAUGE, sur le licenciement éventuel des salariés protégés est demandé :

Les membres du comité social et économique regrettent la situation et n'émettent pas d'avis défavorable sur le licenciement éventuel des salariés protégés, et se considèrent comme solidaires de l'ensemble du personnel devant faire l'objet d'une mesure de licenciement économique.

TOURS, le 21/04/2023

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Hélène COURTAS	Collaboratrice de Maître Julien VILLA	

M Jean Michel DURAND	Membre suppléant du CSE	Absent excusé
M Yohann INGOT	Membre titulaire du CSE	
MME Aurore LECLAIRE	Membre titulaire du CSE	
M Fabien LHOMMEDE	Membre titulaire du CSE Représentant des salariés	

		
---	--	---